

France

L'idée de cibler l'appui à diverses technologies de pointe a préoccupé les planificateurs économiques français depuis le début des années 80 et a fait l'objet d'un certain nombre d'études et, à l'occasion, d'initiatives de l'État. Il y a une décennie, le gouvernement français a créé les GIP (groupements d'intérêt public) qui agissent comme des lieux de coopération entre entreprises situés dans les laboratoires publics. Le financement public équivaut à au moins 51 % du capital des GIP et, même si le financement est accordé pour une période donnée et pour des projets bien définis, la période peut durer 5, 10 ou même 15 ans. Parmi les industries où des GIP ont été créés figurent les technologies de l'information et les biotechnologies, par exemple, Mutations industrielles et Agence nationale de recherche sur le SIDA.

Un autre programme servant à appuyer la coopération industrielle et le transfert de technologie dans un contexte international est la FACET, French-American Cooperative for Entrepreneurship and Technology, qui est gérée par l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR). Cette dernière est l'organisme français chargé du développement de l'innovation industrielle.

Il vaut la peine de mentionner qu'un certain nombre d'entreprises canadiennes ont réussi à avoir accès aux programmes de recherche et de développement technologique de la Communauté grâce à des alliances stratégiques avec des sociétés françaises. Une liste des sociétés canadiennes qui ont formé des partenariats avec des sociétés françaises dans le cadre d'EUREKA figure à l'annexe A.

Grande-Bretagne

À l'heure actuelle, le Royaume-Uni offre peu d'appui à la R-D au stade préalable à la commercialisation en raison des résultats décevants obtenus dans le cadre des premiers programmes comme le programme Alvey pour les technologies de l'information. Cependant, il y a des signes indiquant que ce point de vue pourrait changer par suite d'un examen récent de la politique effectué sous l'égide d'un nouveau bureau indépendant des sciences et de la technologie. William Waldegrave, fonctionnaire chargé de cet examen, verrait là l'occasion d'« appuyer directement la recherche "stratégique" dans des domaines clés, c'est-à-dire entreprendre des travaux qui se situeraient à mi-chemin entre la recherche générale et le développement de produits »⁵⁹. Les consortiums formés au Royaume-Uni sont surtout des initiatives du secteur privé. Il y a un programme appelé « LINK », qui permet de payer jusqu'à 50 % des coûts des projets conjoints de l'industrie et des universités.

⁵⁹ Tim Beardsley, « Keeping the Sun Shining on British Technology », *Scientific American*, juillet 1993, p. 107.